






Programme de la formation

Réalisation d'un Bilan de compétences

-  Classe virtuelle
-  24 heures
-  Tout public · 1 participant minimum
-  3 300 € Net de taxe par participant
-  Éligible au CPF (Code : 202)

Profil des participants

Bénéficiaire du Bilan de Compétences ou Bilan Professionnel.

Prérequis

Motivation préalable pour réaliser son bilan de compétences.

Objectifs

Cette prestation a pour objectif de permettre au bénéficiaire de réaliser son bilan de compétences.

Aptitudes et compétences visées / attestées

les aptitudes professionnelles visées à l'issue de cette formation sont :

- Analyser votre parcours professionnel et personnel.
- Repérer vos talents, vos motivations, vos valeurs, vos besoins.
- Définir un projet professionnel ou de formation en fonction de votre personnalité et de vos aspirations.
- Elaborer un plan d'actions pour atteindre vos nouveaux objectifs via une promotion, une formation ou la recherche d'un nouvel emploi.

Contenu

Entretien préalable sans engagement, non facturé

- premier rendez-vous en face à face où nous vous présentons le bilan de compétences, son déroulement, les méthodes et outils utilisés.
- Celui-ci est informatif, gratuit, non inclus dans les 24 heures de bilan, sans engagement.

I - Phase préliminaire

- Valider votre engagement dans la démarche.
- Approfondir votre demande par l'analyse de vos attentes, vos objectifs, vos freins et vos contraintes.
- Rappeler les modalités de déroulement du bilan de compétences et les valider ensemble.

II - Phase d'investigation

- Analyser les déclencheurs du changement, appréhender vos valeurs, intérêts et aspirations.
- Approfondir les connaissances générales et professionnelles, les savoir-faire et aptitudes, dans le but de déceler vos ressources et potentiels inexploités.
- Mettre en relief les points forts et les axes d'amélioration en s'appuyant sur une meilleure connaissance de soi au travers d'entretiens, et de tests.
- Vérifier la faisabilité du projet (recherches documentaires auprès de branches professionnelles, d'investigations sur sites spécialisés, enquêtes sur le terrain...) Le projet professionnel devant être réaliste et réalisable, un travail est effectué sur la connaissance de l'environnement socio-professionnel.

III - Phase de conclusion

- Permettre au bénéficiaire de s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation.
- Valider un projet.
- Déterminer ensemble un plan d'action concret.
- Un document de synthèse est élaboré. L'objectif est de restituer par écrit les conclusions du bilan de compétences : travail effectués, projets professionnels prioritaires et projets alternatifs retenus, plan d'actions pour mise en oeuvre de ceux-ci.

IV - Entretien de suivi à 6 mois

- Evaluer l'efficacité du bilan de compétences, faire le point sur la réalisation de votre projet professionnel.
- Apprécier l'impact du bilan sur votre carrière, votre formation et les autres effet induits.
- Recenser les difficultés de mise en oeuvre et définir des actions correctives.

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

- Test de positionnement en amont : entretien face à face
- Documents de synthèse du travail réalisé en bilan de compétences, avec conclusions sur l'avancée du projet.
- Fiche d'évaluation du bilan de compétences (à chaud)
- Evaluation à froid après formation (1 à 6 mois éventuellement)

Financements possibles

- Tarif en net de taxes : 3300 €.
- Conditions tarifaires : selon les modalités de la plateforme EDOF ou convention avec demande prise en charge financière par un OPCO.

Modalités et délai d'accès

Délais d'inscription au plus tard 15 jours avant la date.

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : (*mise en place de compensation...*)

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com